



# Certificat Fédéral Football 4

Le projet club

Total volume horaire : 32h soit > 2x16 heures

Objectifs	<b>Etre capable de contribuer au projet de développement d'un club ou d'une structure de football, en sécurité.</b>
Public concerné	Licencié de la Fédération Française de Football ayant ou souhaitant exercer une mission éducative au sein d'un club ou structure de football.
Pré-requis	Etre licencié(e) FFF Etre âgé de 16 ans et plus
Programme	<b>Le projet associatif</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Identifier l'environnement institutionnel.</li><li>- Identifier les rôles, statuts et fonctions des acteurs du club.</li><li>- Appréhender les bases de la méthodologie de projet.</li><li>- Pérenniser le club, participer à la vie associative</li><li>- Proposer des actions de développement et de promotion de l'activité.</li><li>- Participer activement à la communication interne et externe.</li><li>- Assurer le suivi et évaluer les actions.</li></ul> <b>Le projet sportif et éducatif</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Transmettre et faire respecter les valeurs éducatives du football.</li><li>- Prévenir les risques potentiels liés à l'ensemble des activités.</li><li>- Prendre en compte les obligations légales et réglementaires.</li><li>- Coordonner administrativement le projet technique.</li><li>- Animer pédagogiquement le projet technique</li><li>- Fédérer et structurer une équipe éducative</li></ul>
Méthodes et Supports	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Pédagogie de l'action</b> : Etude de cas, observation, découvertes de nouveaux savoirs,</li><li>- Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires</li><li>- Livret stagiaire remis en début de formation</li></ul>
Informations complémentaires	<b>La certification est décalée. Pour valider le certificat fédéral football 4</b> , le candidat pourra s'inscrire à une session de certification à la condition : <ul style="list-style-type: none"><li>- d'avoir suivi le CFF4 complet, et ce sans limites de temps,</li><li>- d'être âgé de 18 ans à la date de la certification.</li></ul> En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification. La certification comporte : <ul style="list-style-type: none"><li>- La réalisation et formalisation d'un projet de club, en lien avec ses responsabilités,</li><li>- Un entretien de vingt minutes avec le jury.</li></ul>

Pour plus de renseignements, contacter le Bureau des Formations de Cadres

✉ [formation.cadres@fff.fr](mailto:formation.cadres@fff.fr)

☎ 01.34.84.08.21 ou 22

[www.fff.fr](http://www.fff.fr)